BRILLANCEMÈTRE

PCE-RM 100



- **Mesure de la réflexion superficielle**
- **Grand écran LCD**
- **Alimenté par batterie**
- **Interface et logiciel**
- **Utilisation simple**
- **Mesure de la plage de réflexion jusqu'à 100**

Le réflectomètre pour brillance sert à mesurer les propriétés réfléchissantes d'une surface, comme son opacité et son pouvoir couvrant. Le reflectometre pour brillance PCE-RM 100 s'utilise en ébénisterie, pour contrôler les postes de travail, dans la conception d'éclairages, etc. Le réflectomètre pour brillance mesure le degré de réflexion en envoyant un faisceau lumineux sur la surface. Ensuite, la réflexion lumineuse est comparée à un noir et à un blanc absolu, puis le degré de réflexion est calculé. Le réflectomètre pour brillance mesure la réflectance d'une surface conformément aux normes en vigueur ISO3906-1980, ISO3905 et ISO2814.

La réfraction d'une surface est un paramètre important pour détecter si par exemple, la surface d'un meuble se réverbère de manière trop intense dans l'œil humain, qui la perçoit comme une réflexion désagréable. La couleur et les caractéristiques d'une surface déterminent la réfraction de celle-ci. Le réflectomètre pour brillance PCE-RM 100 permet de détecter ces réflexions lors de la conception du meuble, ce qui permettra aux ingénieurs d'évaluer la qualité d'un produit.

Spécifications

Valeur de réflexion relative	
Plage de mesure jusqu'à	0 ... 100
Résolution	0,1
Précision	±1

Caractéristiques techniques générales	
Répétabilité	0,3
Type d'écran	LCD
Interface	USB
Dimensions	Surface de mesure : 7 x 14 mm (elliptique)
Langage du menu	Anglais (US), Anglais (GB)
Classe de protection	IP20
Alimentation	3,7 V
Type de connecteur	Appareil - Fiche euro
Batterie	1 x 3,7 V interne , Batterie Li-Ion
Capacité de la batterie	1000 mAh
Conditions de fonctionnement	0 ... 40 °C , 0 ... 85 % H.r.
Conditions de stockage	0 ... 40 °C , 0 ... 85 % H.r.
Dimensions (L x L x H)	141 x 45 x 79 mm
Poids	310 g